

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE  
CRETEIL  
11-19, Boulevard Jean-Baptiste Oudry  
94000 CRETEIL

L'Officier du Ministère Public

à

CABINET DEHAN & SCHINAZI  
174, Rue de Courcelles  
75017 PARIS

Références à rappeler : RO - PV  
AFM

Rédacteur :

Maître DEHAN,

Par lettre, vous avez attiré mon attention sur les Amendes et Condamnations Pécuniaires émises à l'encontre de votre client, Monsieur

Appartenant aux dossiers : (AFM n° ), (AFM n° ) et  
.FM n° ( )

Après examen de votre réclamation, j'ai le plaisir de vous faire connaître que j'ai décidé de procéder à l'arrêt des poursuites à l'encontre de

Je procède donc à l'annulation des amendes majorées, ainsi qu'à la demande, auprès du Fichier National des Permis de Conduire, de restitution des points retirés en lien avec les infractions pré-citées.

Si votre client a fait l'objet d'une saisie sur salaire ou compte bancaire, ils sera remboursé directement par le Trésor Public sous forme de lettre-chèque. Vous n'avez aucune démarche à effectuer.

INFORMATION IMPORTANTE : Pour le suivi d'un remboursement éventuel du Trésor Public, les services de la Trésorerie Val de Marne Amendes ne recevant pas le public jusqu'à nouvel ordre, vous pouvez les contacter via leur adresse e-mail : t094035@dgfip.finances.gouv.fr ou par téléphone du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h au 01.43.53.02.44.

Je vous prie d'agréer, Maître DEHAN, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à CRETEIL, le 15/01/2021

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

